



Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine  
Direction Territoriale de Rouen

---  
D. RITZ, Directeur du Port

**AVIS A LA NAVIGATION n° 2023 / 046 (corrigé)**

*(Annule et remplace l'avis 2023/046 du 10/03/2023)*

---  
**PORT DE ROUEN**

---  
**Quai Gaston Boulet  
RDA bornes 200 à 204  
Rive droite – PK 243.100**

---  
**EXTENSION DE L'INTERDICTION DE STATIONNER**

**Annule et remplace**

En complément de l'avis 2022/082, les usagers de la Seine sont informés qu'en raison de travaux de carottages, **l'interdiction d'accostage et de stationnement des bateaux et engins flottants quai Gaston Boulet, actuellement en vigueur, est étendue entre les bollards 200 et 204** aux dates suivantes :

→ Du lundi 13 au mercredi 15 mars 2023.

**L'utilisation du bollard 202 est strictement interdit.**

L'utilisation des bollards 201 et 203 reste permise.

Rouen, le lundi 13 mars 2023  
Pour le Directeur du Port,  
Le Commandant de Port,  
P. BONNEL